



<https://latribunelibre.com/emploi/juriste-contrats-et-contentieux-confirmé-droit-de-la-construction-f-h>

Juriste contrats et contentieux confirmé – Droit de la construction F/H

Description

Au sein de la Direction Juridique France (composée de 13 personnes) et rattaché.e au Directeur Juridique France, vous êtes l'interlocuteur.ice privilégié.e de nos opérationnels en filiales et participez à la sécurisation des risques de l'entreprise, en collaboration avec les autres fonctions composant notre Direction Juridique, Ethique et Conformité. Véritable Business Partner, vous intervenez en appui et en conseil juridiques, essentiellement pour des projets, aussi bien publics que privés, ainsi que pour le suivi de dossiers sinistres et contentieux relevant de notre « Service Line Bâtiments ».

Dans ce cadre, vos principales missions sont les suivantes :

1. Assistance à la gestion contractuelle des opérations (contrats de maîtrise d'œuvre, contrats de travaux, conception-réalisation, marchés globaux de performance, contrats d'assistance technique, d'AMO...) :

- Analyse des DCE et suivi des procédures de passation des appels d'offres privés et publics (code de la commande publique, CCAG...) ;
- Suivi des mises au point et de la contractualisation ;
- Rédaction et négociation des accords de partenariat, MoU, conventions de groupement, contrats de sous-traitance et autres contrats opérationnels ;
- Appui juridique en phase d'exécution contractuelle et assistance aux équipes opérationnelles, incluant notamment le montage, l'analyse et l'instruction des dossiers de réclamations.

2. Pilotage et gestion d'un portefeuille de sinistres, de précontentieux et de contentieux :

- Mise en place et suivi des stratégies visant à assurer au mieux la défense des intérêts de l'entreprise, en interface avec l'ensemble des intervenants externes (avocats, experts, courtiers, assureurs et commissaires aux comptes) et internes (en particulier directions financières, directions techniques, directions de projet et équipes opérationnelles) et dans le respect des règles édictées au sein du Groupe Egis en matière de sinistres et contentieux ;
- Suivi et pilotage des provisions, en lien notamment avec les directions financières impliquées ;
- Reporting régulier d'activités, notamment sur les sinistres et contentieux identifiés à risques.

Qualifications

Organisme employeur
Egis SA

Type de poste
Temps plein

Secteur
INGÉNIERIE, TECHNIQUES
ÉTUDES

Lieu du poste
93048, MONTREUIL,
MONTREUIL, France

Date de publication
18 septembre 2025 à 11:06

Valide jusqu'au
18.10.2025

Votre parcours ?

- **Titulaire d'une formation juridique supérieure (Master II) en droit des affaires et/ou droit des contrats et/ou droit de la construction,** avec de très bonnes connaissances en droit public, vous justifiez d'une expérience d'au moins 7 ans dans le domaine de la construction, acquise idéalement au sein d'une ingénierie ou d'une entreprise du BTP.

Vos atouts ?

- Vous disposez d'excellentes connaissances en **droit de la commande publique et en droit de la construction** (notamment dans le secteur du bâtiment).
- Vous disposez d'une expérience significative dans le **domaine de la gestion de sinistres, du règlement amiiable** des différends et du suivi/pilotage de contentieux, tant en référé qu'au fond, devant aussi bien des juridictions administratives que judiciaires.
- Vous avez de très bonnes connaissances en droit des assurances, notamment les assurances construction (RCP, RCD, DO, TRC...) et avez travaillé de façon régulière avec des courtiers et assureurs dans ce domaine.
- Vous intervenez pour défendre les intérêts de l'entreprise dans la mise en œuvre de ses projets, ce qui appelle un investissement fort et une capacité soutenue de négociation.
- Capacités rédactionnelle, d'analyse et de synthèse / Rigueur et esprit logique.
- Qualités relationnelles, goût pour le travail en équipe, et réactivité.

Vos avantages à nous rejoindre ?

Egis propose une rémunération attractive et offre des possibilités d'évolutions grâce à la mobilité interne au sein du groupe.

- Salaire
- **Télétravail selon l'accord entreprise**
- Avantages sociaux